

Quel sens donner à l'apparition dominante dans le tronc commun des « sciences de gestion » ?

I/ Rappels « historiques »

1) La dernière rénovation avait mis la question de la gestion au cœur des travaux au sein du groupe d'experts piloté par A.Burlaud (spécialiste de cet enseignement au CNAM). En résumé, ils ont défendu cet enseignement comme devant devenir le fil conducteur de la série à partir des arguments suivants :

- C'est une discipline universitaire reconnue
- Elle favorisera la poursuite d'études qui est assez diversifiée dans le domaine
- Elle correspond à un enseignement très porteur en terme d'insertion professionnelle
- La vocation de la série n'est plus une insertion immédiate après le bac.

2) L'inspection générale d'économie – gestion avait pu à l'époque « sauver » en tous cas dans la forme, le principe de spécialités axées sur des champs technologiques. « Le management des organisations » nouvelle discipline a vu le jour, ce fut un compromis intéressant. Mais les contenus associés aux différentes spécialités ont perdu beaucoup de leurs apprentissages proprement techniques au profit d'une théorisation plus et trop importante.

II/ La logique « universitaire » de la réforme

Cette rénovation est sans doute guidée par une logique de progression des apprentissages de pensée universitaire déconnectée des réalités du second degré et d'une ambition de faire réussir le plus grand nombre.

La pensée universitaire :

La gestion nécessite la maîtrise de savoirs propres à des domaines aussi divers que l'économie, le droit, la psychologie, la sociologie, les mathématiques et l'informatique. Le fait qu'en STG, il y ait déjà des enseignements d'économie et de droit les confortent dans la « facilité » à intégrer les sciences de gestion .

La gestion se met au service d'une organisation et son objectif est de la rendre plus fonctionnelle et performante.

De ce point de vue, les techniques de gestion viennent en « prolongement » de théories qui doivent nécessairement être acquises pour être mises en œuvre. Les « gestionnaires » qui ont dû construire à partir de leurs pratiques sont en demande de théorisation. Le mouvement inverse pourrait amener à une réduction de ces prérequis en ne donnant aux apprenants que des « cas d'application de techniques ».

III/ Les risques liés à cette logique et les axes revendicatifs possibles :

- On met en péril la réussite des élèves qui justement partaient des techniques pour théoriser et qui, par un parcours progressif par étapes ont pu, pour certains, atteindre des niveaux élevés dans ce domaine.
- On perd à terme la visibilité des spécificités des séries ES et STG en particulier. La sociologie est une discipline d'appui des sciences de gestion de même que la psychologie sociale. Pour les universitaires, les sciences de gestion font partie des sciences sociales.

De quels leviers revendicatifs pourrions-nous disposer ?:

- Les sciences de gestion se sont construites à partir des pratiques et continuent de le faire.
- Elles sont considérées comme une « science appliquée ».
- Elles reconnaissent l'importance des domaines juridique et économique, entre autres,
- C'est sans doute un des rares domaines où il est prouvé que ce sont les interactions théories et pratiques qui nourrissent cette discipline.
- La question du « palier » et de la progressivité : partir des techniques de gestion dès la première pour amener progressivement à acquérir le champ plus large des théories en matière de sciences de gestion n'est pas aberrant pédagogiquement. Il permet même de trouver un vivier plus important pour les futures insertions dans le domaine (des étudiants de BTS qui ont suivi un cursus STG ont ensuite suivi un master gestion avec profit). C'est l'axe revendicatif sur lequel nous devons nous appuyer, la question de la progressivité des apprentissages et par quoi il vaut mieux commencer. Plutôt que réfuter l'intérêt d'un enseignement de gestion .

De ce point de vue, la bataille portera sur les programmes en première, puis en terminale.

IV/ Les modifications de terminologie suivent cette logique :

1) Sur STMG (Sciences et technologies du management et de la gestion)

Au sens universitaire, la frontière entre management et gestion n'est pas évidente, le terme « management étant utilisé pour son anglicisme ». Peut-être n'y a-t'il là qu'une volonté de « séduire » les candidats, le mot « gestion » seul risquant d'être un peu repoussoir pour les élèves. Mais aussi une façon de marquer la volonté de s'ouvrir aux autres organisations (en particulier collectivités locales) qui marque aussi ce terme. Le management reste une discipline spécifique dans la grille et sans doute celle qui plaît le plus aux élèves dans les disciplines transversales.

Le mot « technologies » est peut-être gardé stratégiquement. Cela dit, nous avons un point d'appui pour que les contenus concordent .

2) Concernant les spécialités :

- Seule mercatique ne change pas
- La gestion comme expliqué est devenu le « noyau » de la formation , le but ultime : « comptabilité et finance des entreprises » devient « gestion et finances », « gestion des systèmes d'information » devient « systèmes d'information de gestion » (les systèmes d'information sont perçus au service de la gestion et non plus étudiés comme tels). Ce qui laisse présager des contenus très théoriques et très peu techniques.
- « Communication et gestion des ressources humaines » devient « ressources humaines et communication ». Là, peut-être pour consacrer une part de GRH assez théorique dans l'enseignement de sciences de gestion de première. Et préparer à l'intégration d'une part de sociologie en terminale telle que les sciences de gestion peuvent l'intégrer au sens universitaire du terme.

Quoiqu'il en soit, ces modifications de libellés en terminale correspondent à la logique « universitaire » : un pôle gestion en première, théorique, initiant au cœur des sciences de gestion avec pour appui l'économie, le management (plus pour une ouverture sur les différentes organisations) et le droit. Puis en terminale une « spécialisation » dans les différents domaines de la gestion dans les enseignements spécifiques.

En résumé, rien de très technologique, en tous cas une rupture totale avec la logique qui avait conduit la construction de la série jusqu'alors.

Et ... peut être un sacré problème dans l'articulation avec les BTS.

V/ La question des grilles horaires

Compte-tenu de ce qui est décrit plus haut, ces grilles sont cohérentes avec la logique « universitaire ».

Elles maintiennent les disciplines d'appui aux sciences de gestion, édulcorent de fait la possibilité de pratiques axées sur les technologies comme point central des apprentissages. Sur la logique de réduction des dépenses, elles permettent par la « fusion » en première, à terme de réduire les effectifs, de sélectionner ceux qui pourront entrer dans cette nouvelle logique et de gagner de nombreux postes !!!

Sylvie Obrero